



Jours de congés supprimés/augmentation du temps de travail : c'est toujours non en 2024 !

Le 5 février : tous en grève !

Les organisations syndicales Sud Education, FO-ESR, FSU et CGT des Universités de Montpellier appellent à la grève pour le 5 février 2024.

Un préavis de grève couvrant la journée a été déposé par les organisations syndicales Sud Education et CGT des Universités de Montpellier, contenant trois revendications :

1. Le maintien de la circulaire horaire et congés
2. Une négociation pour la revalorisation des primes, indépendamment de la question des régimes horaires
3. L'alignement du régime horaire des CDI sur les personnels BIATSS statutaires

Malgré les 1427 signatures de personnels de l'UM indiquant leur refus de toute augmentation du temps de travail (que ce soit 69 h ou 122 h supplémentaires), la présidence de l'université maintient sa volonté de faire aboutir cette régression.

Lors du CA du 11 décembre 2023, une motion qui proposait que le président renonce à ce projet a été rejetée par 18 voix contre (élus de la liste de la présidence) alors que les élus CGT, FSU, Solidaires, FO et UNSA votaient pour l'adoption de la motion.

**C'est donc clair : la présidence ne nous a pas donné gain de cause.
69 ou 122 heures, cela équivaut à la perte de deux ou trois semaines de congés !**

Rien n'oblige la présidence à revenir sur le régime horaire des BIATSS : de nombreuses universités en France ont choisies de ne pas remettre en cause les leurs, parfois plus favorables à celui qui est en vigueur actuellement à l'Université de Montpellier.

Lors de cette journée de grève, nous proposons un rassemblement devant le CA pour que notre refus de ce projet de révision du régime horaire des BIATSS soit clairement entendu. Pour discuter des suites à donner à cette journée de grève, nous invitons également les personnels à se réunir en

Assemblée Générale
Le 5 février 11h00
Campus Triolet (salle à venir)